



**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et professeurs des écoles de l'enseignement public de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière**

## Section du Val-de-Marne

### Permutations informatisées 2019 – Fiche de suivi

**À RETENIR :**

Du jeudi 15/11 au mardi 04/12/2018 : Ouverture des inscriptions sur SIAM (lprof)

Fiche de renseignements à remplir le plus précisément possible, à communiquer au SNUDI FO 94 pour que les élus du personnel à la CAPD vérifient votre barème et vous informent des résultats des permutations informatisées.

NOM ..... Prénom .....

Adresse personnelle : .....

Téléphone : ..... Adresse mail : .....

Syndiqué(e) au SNUDI FO : OUI NON

#### 1/ Votre position :

en activité : École : ..... Commune : .....

en disponibilité  en congé parental  en détachement  en CLM/CLD

2/ Votre échelon : ..... au 31/08/2018

3/ Votre ancienneté dans le département : ..... ans ..... mois (au 31/08/2019)

Date d'entrée dans le département : .....

#### 4/ Bonification parents isolés :

• Êtes-vous parent isolé : OUI NON

**ATTENTION :** Seuls les enfants de moins de 18 ans sont pris en compte.

#### 5/ Rapprochement de conjoints séparés pour raison professionnelle :

**REMARQUE :** Il y a rapprochement de conjoint quand votre conjoint(e) exerce une activité professionnelle ou est inscrit auprès du Pôle Emploi du département sollicité. Les conjoints doivent être mariés ou pacés (au plus tard le 1<sup>er</sup> sept. 2017) ou concubins avec enfant(s). Des justificatifs seront demandés (voir page 5 de notre dossier)

• Demandez-vous à changer de département au titre du rapprochement de conjoint ? OUI NON

• Combien avez-vous d'enfant à charge (moins de 18 ans au 01/09/2019) ou à naître (reconnaissance anticipée au 31/01/2018) : .....

• Depuis combien d'année(s) êtes-vous séparé(e) de votre conjoint(e) : ..... an(s)

• Êtes-vous en disponibilité ou en congé parental pour suivre votre conjoint : OUI NON

• Depuis combien de temps ? ..... an(s)

• Demandez-vous un département situé dans une académie qui est limitrophe à l'Académie de Créteil (Paris, Versailles, Orléans-Tours, Dijon, Reims et Amiens) : OUI NON

**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et professeurs des écoles de l'enseignement public, de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière**

11/13, rue des archives - Maison des syndicats – 94000 CRETEIL

Tél. : 01.43.77.66.81 – Fax : 01.43.77.31.29 – email : [94snudifo@gmail.com](mailto:94snudifo@gmail.com) – internet : [snudifo94.fr](http://snudifo94.fr) –  snudifo94

## 6/ Rapprochement de l'ex-conjoint au titre de l'autorité parentale conjointe :

- Demandez-vous à changer de département pour vous rapprocher de votre ex-conjoint ?  
OUI NON
- Combien avez-vous d'enfant à charge (moins de 18 ans au 01/09/2019) ou à naître (reconnaissance anticipée au 31/01/2019) : .....

## 7/ Renouvellement du même 1<sup>er</sup> vœu :

- Depuis combien d'années, sans changement ni interruption, demandez-vous votre 1<sup>er</sup> vœu ? ..... an(s)

## 8/ Exercice en Éducation prioritaire (REP/REP+/« Zone violence ») :

- Exercice d'au moins 5 ans (au 31/08/19), de services effectifs et continus (plusieurs écoles possibles)  
 en REP+ ou Zone violence (liste publiée au BO n°10 du 08/03/2001)       en REP

**Liste des communes dont toutes les écoles relèvent d'une " zone violence " :**  
BO n° 10 du 8 mars 2001

Alfortville, Bonneuil-sur-Marne, Champigny-sur-Marne, Chennevières-sur-Marne, Choisy-le-Roi, Créteil, Ivry-sur-Seine, Le Kremlin-Bicêtre, Orly, Valenton, Villeneuve-Saint-Georges, Vitry-sur-Seine.

## 9/ Bonification au titre du handicap :

- Êtes-vous bénéficiaire de l'obligation d'emploi (BOE) relevant de la RQTH en cours de validité ?  
OUI NON
- Allez-vous demander une majoration exceptionnelle de 800 points au titre de la RQTH pour vous-même, votre conjoint ou votre enfant ? **OUI NON**

**ATTENTION :** des justificatifs seront demandés par l'administration (voir page 6 de notre dossier)

## 10/ Bonification au titre des centres d'intérêts matériels et moraux pour les DOM :

- Faites-vous une demande pour ce motif ? OUI NON

## Indiquez vos vœux par ordre de préférence :

1- ..... 4- .....  
2- ..... 5- .....  
3- ..... 6- .....

## Vœux liés :

Ces vœux sont-ils liés à ceux de votre conjoint également enseignant dans le Primaire ? OUI NON

- NOM et Prénom de votre conjoint : .....
- Quel est son département d'exercice ? .....
- Barème de votre conjoint : .....

## REMARQUES PARTICULIERES :

.....  
.....

**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et professeurs des écoles de l'enseignement public, de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière**

11/13, rue des archives - Maison des syndicats – 94000 CRETEIL

Tél. : 01.43.77.66.81 – Fax : 01.43.77.31.29 – email : [94snudifo@gmail.com](mailto:94snudifo@gmail.com) – internet : [snudifo94.fr](http://snudifo94.fr) –  snudifo94